



Présent(e)s : Jean-Daniel BERARD, Françoise ETCHART, Alain GENEL, Gérard GRASS, Paule MAZEO, Patrick MOSKOVICZ, Jean-Claude POUSSARD, Fabienne FONTUGNE.

Réponses aux questions par Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier Saint-Merri

Nouvelle sortie métro station hôtel de ville

Le Conseil de quartier accueille favorablement la décision de la Mairie du 4^e de prendre en considération sa volonté d'être associée à la définition d'un projet de création d'un parking vélo et d'aménagements à destination des PMR pour cette nouvelle sortie de métro.

Projet de végétalisation des balcons

La réponse de la Mairie concernant les conventions qu'elle a avec le Leroy Merlin Rambuteau dans le 3^e arrondissement, la procédure du devis, la répartition des dépenses entre le budget Investissement et Fonctionnement dans le cadre de l'achat de 200 kits (jardinières et fournitures géranium / terre / substrat) sont déjà connues du Conseil de quartier notamment grâce aux actions menées par son porteur de projet Thomas LIN. Il a en effet déjà négocié avec cette enseigne l'achat de ces kits pour un coût unitaire de 47€. Un système de bon de retrait a même été imaginé afin que les personnes souhaitant participer à cette opération puissent très simplement retirer ces kits en magasin.

Projet de végétalisation pour la rue Pecquay

Le Conseil de quartier est également au courant des conventions concernant cette fois l'achat de bacs.

Pose de plaques d'identification des jardinières installées par le Conseil de quartier

Le Conseil de quartier savait déjà également que les plaques d'identification relevaient du budget Investissement. Il va donner suite à la demande de la Mairie du 4^e qui souhaite connaître le nombre précis d'étiquettes souhaitées et le modèle qui sera choisi.

Place Edmond Michelet

Alain GENEL se félicite de la réponse faite par la Mairie relative à la proposition prochainement d'organiser une visite du local de la place ainsi que la transmission d'un plan de celle-ci.

Travaux centre Pompidou

La communication de la Mairie concernant le retard très important pris par le chantier Beaubourg va dans le sens des différentes constatations effectuées par le Conseil depuis des mois.

Est évoquée également une lettre sur les essais de désenfumage rédigée par un des membres du Conseil.

Les différents sujets abordés au cours de la réunion

Projet « rue sans mégot »

Il est signalé qu'une communication sur le sujet sera faite plus tard. Un mail sera ainsi prochainement envoyé aux membres du Conseil de quartier par le Coordinateur présent à la réunion.

Plan d'action : projet végétalisation pour la rue Pecquay

Afin de mener à bien cette opération, Thomas LIN fait remarquer qu'il serait opportun de procéder au retrait des barrières de la rue Pecquay sur lesquelles sont de surcroît accrochés des vélos. Corine FAUGERON lui répond que les services sont surchargés de demandes notamment issues des nombreux chantiers dans l'arrondissement, ce que Françoise ETCHART dit comprendre.

Il est fait référence au travail de l'artiste Paul KINGRER concernant des pots sur lesquels on peut accrocher des sacoches avec de la terre et des plantes.

Alain GENEL évoque l'hypothèse que le retrait des barrières pourrait ne pas se faire, ce à quoi Paule MAZEO répond que l'on pourrait pourquoi pas habiller ces barrières. Thomas LIN s'inscrit en faux contre cette dernière proposition. Paule MAZEO finit par concéder qu'il est interdit d'accrocher un objet sur un mobilier urbain.

Face à cette situation complexe, Alain GENEL envisage même l'éventualité d'abandonner le projet de végétalisation de la Rue Pecquay. Thomas LIN évoque néanmoins son projet de disposer 3 bacs sur le trottoir à l'angle sud-ouest de la rue. Il évalue à 500€ le coût de chaque bac avec la terre et les plantes. Il déclare qu'il demandera ainsi 3 permis de végétaliser.

Sophie PONS évoque la nécessité ainsi de 3 plaques d'identification mais fait remarquer le coût important de ces dernières. L'éventualité d'une seule plaque pour l'ensemble du site est évoquée.

Plan d'action : plaques d'identification de jardinières

Sophie PONS détaille les résultats de ses recherches après avoir joint par téléphone l'entreprise *Marquage Moderne* spécialisée dans les plaques et étiquettes gravées ou imprimées notamment en métal pour les professionnels (cette société a des accords avec la Mairie du 4^e).

Elle fait circuler aux membres du Conseil un exemplaire d'un devis pour 30 plaques d'identification d'un montant total de 1 170 € TTC (39€ TTC / plaque) à titre d'exemple. Elle précise que le coût unitaire commencera à diminuer à partir de 50 exemplaires, ce qui ne sera pas le cas ici.

Finalement le Conseil envisagerait uniquement l'achat de 15 plaques pour les bacs rue Pecquay ainsi que pour ceux déjà installés sur la voie publique par le Conseil les années précédentes.

Alain GENEL demande à Vincent le coût unitaire de plaques d'identification en passant par les conventions DEVE.

Sophie PONS précise que ces plaques sont pourvues d'un revêtement anti-tag. Par ailleurs, les lettrages sont gravés sur du laiton.

Concernant la pose, Françoise ETCHART précise qu'elle a une perceuse, ce à quoi Sophie PONS lui répond qu'elle collera également les plaques par sécurité.

Alain GENEL conclut les échanges sur le sujet en déclarant que le Conseil privilégiera l'achat de plaques les moins coûteuses entre celle de *Marquage Moderne* et celles du prestataire de la DEVE avec conventions.

Plan d'action : projet de végétalisation des balcons

Suite à la réunion de membres au café Beaubourg, Thomas LIN s'est livré à des essais pour installer des jardinières sur un balcon. Il rappelle que la loi stipule que les jardinières doivent impérativement être posées à l'intérieur du balcon et non vers l'extérieur.

Thomas LIN rappelle qu'il a négocié auprès du Leroy-Merlin Rambuteau un kit complet à 47€ TTC comprenant jardinière / géranium / terre / substrat.

Il reprecise à nouveau le système de bon de retrait qu'il a imaginé avec d'autres membres du Conseil :

- Les habitants-es intéressés-es pour participer à cette opération de végétalisation des balcons se manifestent auprès du porteur de projet du Conseil de quartier Thomas LIN via une demande par mail (adresse de Mr LIN sur le flyer de communication). 2 options seront alors possibles : demander le kit complet, ou uniquement le kit plantes (seules les fournitures géranium / terre / substrat) pour les personnes disposant déjà de jardinières sur leur(s) balcon(s)
- Thomas LIN leur envoie par mail un bon de retrait qu'ils impriment
- Les habitants-es se rendent chez Leroy-Merlin munis de ce bon de retrait et repartent ainsi gratuitement avec un / plusieurs kit-s en fonction de leur demande
- À une date arrêtée négociée d'avance, Leroy-Merlin fait le compte des kits complets ou plantes distribués et envoient une facture à Thomas LIN qui l'enverra au Service Financier de la Mairie du 4^e via le Coordinateur des Conseils de quartier.

Alain GENEL demande aux différents membres associés à ce projet de faire les comptes des personnes qu'ils ont contactées et donc du nombre de jardinières qui seraient retirées au Leroy

Merlin Rambuteau le cas échéant. Les chiffres de 84 kits complets ainsi que 40 kits plantes sont avancés.

Il constate ainsi que l'objectif initial des 200 kits est encore loin.

Sophie PONS évoque la possibilité de se mettre en relation avec les bailleurs sociaux dans le but de les faire souscrire à cette opération.

Vincent HERBET rappelle aux membres du Conseil l'éventualité de passer par les conventions DEVE pour l'achat de ces jardinières / géranium / terre / substrat.

Sophie PONS déclare qu'il faut un flyer pour communiquer auprès des habitants, idée à laquelle souscrit Thomas LIN. Ce dernier pense notamment à disposer ces flyers dans les halls d'immeubles. Alain GENEL doute de l'efficacité de cette communication auprès des habitants et milite davantage pour distribuer les flyers auprès de ceux souhaitant concrètement participer à cette opération dans le but d'acter leur engagement.

Présentation du travail effectué sur l'école Saint-Merri (transformation des cours en îlots de fraîcheur) par l'école d'architecture Paris Val de Seine

Gérard GRASS prend la parole et déclare que l'architecte annoncé pour faire cette information n'a pu malheureusement se libérer.

Il fait lui-même le point sur le sujet en évoquant l'initiative menée par 3 étudiantes ainsi que des chercheurs (dont l'architecte en question) s'intitulant le « *programme oasis* ». Ce terme fait référence à la réalisation d'îlots de fraîcheur notamment dans les cours d'école. Il précise que ces étudiantes sont en lien avec l'école Saint-Merri dans le cadre de ce programme.

Rappel des questions posées

- Pose de plaques d'identification des jardinières installées par le Conseil de quartier

Quel est le coût unitaire d'une plaque d'identification en passant par les conventions DEVE (en l'occurrence le prestataire DUPLIGRAPHIC) ?

- Jardinières et bacs

Quel est leur coût unitaire respectif en passant par les conventions DEVE ?

Prochaine réunion du Conseil de quartier Saing-Merri

Jeudi 20 juin, en salle Calmon au 4^e étage de la Mairie du 4^e.